



**Hugo Sigouin-Plasse**

Chef de service, Réglementation et réclamations

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3767

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [hugo.sigouin-plasse@energir.com](mailto:hugo.sigouin-plasse@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 9 septembre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable conclu avec la Coop Agri-Énergie Warwick**

**Notre dossier : 312-00833**

**Dossier Régie : R-4008-2017**

---

Chère consœur,

Le 3 septembre dernier, la Régie rendait sa décision D-2019-107, par laquelle elle formulait notamment les deux conclusions suivantes :

**ORDONNE** au Distributeur, tel qu'énoncé aux sections 5.1, 5.2 et 5.3, de produire, au plus tard dans les cinq jours de la présente décision, le calcul permettant la détermination du Tarif GNR d'application provisoire pour la période allant du 19 juin au 30 septembre 2019, ainsi que pour l'année tarifaire 2019-2020

**DEMANDE** au Distributeur de lui soumettre, au plus tard dans les 5 jours de la présente décision, une proposition de modification des changements qu'il propose au paragraphe 11.1.3.5 des Conditions de service, tel que mentionné à la section 5.4 de la présente décision;

Énergir demande à la Régie de lui octroyer un délai additionnel de deux jours ouvrables, soit jusqu'au mercredi 11 septembre, à 16h afin de pouvoir donner suite à ces suivis.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse

HSP/mb